



Légende :

Éléments paysagers participant au maintien de la Trame Verte / Trame Bleue et repérés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme :

- Arbres à préserver
- Mares participant à l'écosystème (source : PNR Caps et Marais d'Opale)
- Boisement ou bosquet à préserver
- Haies à préserver (sources : ARCH 2013, Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais, P.N.R. des Caps et marais d'Opale)

Nota :
Ces haies sont une sélection de la photo-interprétation de la mission agréée de 2013 sur les territoires du Nord et du Pas-de-Calais, créée dans le cadre du projet de coopération transfrontalière INTERREG V A des 2 Mers. ARCH : Association Régionale Cherges la Habitat. Sur certains secteurs, la localisation des haies a été vérifiée, corrigée, complétée en 2017 par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, qui accorde cette couche de données initiale.

Ouvrages Hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols, menés par la CCPL avec le SMAGEAA

- ××××× Bords enterrés
- ××××× Passes
- ××××× Murs

Nota :
Les ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols menés par le SMAGEAA et figurés ci-contre sont, à date d'établissement de ce plan, en projet. Ils seront réalisés durant les hivers 2018-2019 et 2019-2020.
Les plans ne comprennent pas les programmes de plantations prévus par le SMAGEAA à partir de 2020.
Le périmètre est invité à se rapprocher du SMAGEAA afin de vérifier si le site fait l'objet d'un projet de plantation ou d'un ouvrage réalisé depuis la réalisation de ce plan ; pour tout ouvrage du SMAGEAA identifié sur ce plan, la localisation peut changer au moment de la plantation.
Le SMAGEAA couvre les territoires des communes suivantes :
Aucourt, Wasbécourt, Arringues, Baughem-sur-Senninghem, Béquin, Baisdinghem, Bouvelinghem, Cléry, Coulomby, Énies, Esquerdes, Leudringhem, Leuringhem, Lumbres, Noyelles-les-Béquin, Pihen, Quévies, Quercamps, Remilly-Wirquin, Senninghem, Sebourg, Vindinghem, Wavrans-sur-Auth, Wimes, Wiques, Zoutevignes

Ouvrages Hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols, menés par la CCPL avec le SYMVAHEM et l'AFR d'Alquiennes

- ××××× Bords enterrés
- ××××× Passes
- ××××× Murs

Nota :
Les ouvrages hydrauliques de lutte contre l'érosion des sols menés par le SYMVAHEM et l'AFR d'Alquiennes et figurant sur ce plan ont été consultés entre 2011 et 2017.
Ils ne comprennent pas les programmes de plantations menés sur le territoire à partir de 2019.
Le périmètre est invité à se rapprocher du SYMVAHEM et de l'AFR d'Alquiennes, Audrethém, Bonningues-les-Ardres, Clerques, Esquerdes, Haut-Ecquin, Jourmy, Noyelles, Noyelles, Surques afin de vérifier si le site fait l'objet d'un projet de plantation ou d'un ouvrage réalisé depuis la réalisation de ce plan.

Éléments de patrimoine bâti repérés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme :

- (Source : Comité d'histoire du Haut-Pays d'Artois)
- Patrimoine bâti remarquable, faisant l'objet de prescriptions réglementaires :
 - Patrimoine civil, commémoratif, ingénierie et militaire
 - Patrimoine domestique
 - Patrimoine économique
 - Patrimoine religieux
 - Bâti de qualité, qui fait l'objet de préconisations :
 - Bâti de qualité

Fond cadastral :

(Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2019, compléments Communauté de Communes du Pays de Lumbres et Agence d'Urbanisme Pays de Saint-Omer Flandre Interneure)

- Communes
- Eglise
- Bât sur site vierge
- Fenêtrage cadastres
- Circulation
- Plans, les, sans
- Bâtiements agricoles récents
- Sites



Application de la Trame Verte / Trame Bleue (à titre informatif) :

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) "Trame Verte / Trame Bleue" (Source : PNR Caps et Marais d'Opale)
- Enjeux :**
- Forêt
 - Mares
 - Zones humides
- Couleurs de biodiversité** (Source : PNR Caps et Marais d'Opale)
- Lignes
 - Zéro
 - Zones humides
- Corridors :** (Source : PNR Caps et Marais d'Opale)
- Corridors zones humides
 - à créer
 - à maintenir
 - à restaurer
 - Corridors linéaires
 - à créer
 - à maintenir
 - à restaurer
 - Corridors ponctuels
 - à créer
 - à maintenir
 - à restaurer
 - Corridors bocagers
 - à créer
 - à maintenir
 - à restaurer
- Tampons de 250m autour des corridors

